Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mercredi 10 Chaouel 1443
11 Mai 2022

N° 55

38ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1143**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **1145**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **1150**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1150**
Avis aux créanciers..... **1151**
Convocations
Sociétés anonymes **1152**
Divers
Avis au public..... **1159**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Augmentation du capital

et mise en conformité des Statuts avec le Code des Sociétés Commerciales

et la loi n°2019-47 du 29 mai 2019

Cofat Mateur

SA au capital de 1.800.000 Dinars

Siège social : Résidence Palais du golf, rue du Lac Mâlaren, Bloc D Bureau D7, 3ème étage les Berges du Lac, Tunis

IU : 0341876T

En vertu du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 16 mars 2022, enregistré à la recette des finances de Den-Den à Tunis, le 30 Mars 2022, sous le n°22500992, quittance n°M025565, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises de Tunis, le 29 Avril 2022 sous le n°202231535, il a été décidé, à l'unanimité, ce qui suit :

- L'augmentation du capital de 1.800.000 Dinars à 7.500.000 DT par incorporation des réserves extraordinaires et modification conséquente de l'article 6 des statuts.

- Mise en conformité des statuts avec le Code des Sociétés Commerciales et la Loi n°2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat des investissements.

2022T00493SANB2

Arab Tunisian Lease «ATL»

Société anonyme

Au capital social de 32.500.000 DT

Identifiant unique au registre National des Entreprises : 492439 N

Siège social : Ennour Building - Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajen

En vertu du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 7/4/2022 enregistré à la recette des finances Charguia Tunis le 20/4/2022, quittance M060200 sous le n°22703159, déposé au Registre National des Entreprises le 5/5/2022 sous le n°202232068, il a été décidé ce qui suit :

1. Approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2021.

2. Approbation des états financiers individuels et consolidés de l'exercice Clos le 31 décembre 2021.

3. Approbation des conventions visées par les articles 43 et 62 de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers ainsi que par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales

4. Quitus aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

5. Réaffectation, en résultats reportés, de réserves pour réinvestissements exonérés devenus disponibles

6. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

7. Fixation des jetons de présence à servir aux administrateurs au titre de l'exercice 2021

8. Autorisation d'émission d'emprunts obligataires.

9. Pouvoirs pour les formalités.

2022R01116SANB2

Fusion par absorption de la société «AUTO CAR» Par la Société «STEQ»

LA SOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENT "STEQ" société absorbante

Société anonyme

Au capital de 7 000 000 Dinars

Divisé en 1 400 000 actions de 5 dinars chacune

Siège social : 8 Rue 8601 Zone Industrielle Charguia 1 - Tunis

I.U : 0002404B

Société «AUTO CAR» société absorbée

S.A.R.L au capital de 232 000 D

Siège social : 24 Rue de l'Artisanat ZI Charguia II - Tunis

Identifiant Unique : 1389909Z

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 25 Mars 2022 Enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés le 22 Avril 2022 sous le numéro 22701811 Quittance n°3367 dont un exemplaire a été déposé auprès du registre national des entreprises "RNE" le 29 avril 2022 sous le n°202231716 les actionnaires de la société «STEQ» ont approuvé le traité de fusion avec la société «AUTO CAR» au terme du quel cette société fait l'objet d'un apport à titre de fusion de la totalité de son patrimoine actif et passif à la société «STEQ».

En conséquence, il a été décidé la fusion par voie d'absorption de la société «AUTOCAR» par la société «STEQ SA», avec une date d'effet rétroactif fixée le 1er décembre 2021.

L'opération de fusion envisagée consiste en un regroupement par voie d'absorption par la société «STEQ» de sa filiale dont elle détient la totalité du capital «AUTO CAR».

2022R01119SANB2

Fusion par absorption de la société «LA RECHANGE» Par la Société «STEQ»

LA SOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENT "STEQ" société absorbante

Société anonyme

Au capital de 7 000 000 Dinars

Divisé en 1 400 000 actions de 5 dinars chacune

Siège social : 8 Rue 8601 Zone Industrielle Charguia 1 - Tunis

I.U : 0002404B

Société «LA RECHANGE»

Société absorbée

S.A.R.L au capital de 300 000 Dinars

Siège social : 08 Rue 8601 ZI Charguia I - Tunis

Identifiant Unique : 1340254W

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 25 Mars 2022 Enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés le 22 Avril 2022 sous le numéro 22701811 Quittance n°3367 dont un exemplaire a été déposé auprès du registre national des

entreprises «RNE» le 29 avril 2022 sous le n°202231716 les actionnaires de la société «STEQ» ont approuvé le traité de fusion avec la société «LA RECHANGE» au terme du quel cette société fait l'objet d'un apport à titre de fusion de la totalité de son patrimoine actif et passif à la société «STEQ».

En conséquence, il a été décidé la fusion par voie d'absorption de la société «LA RECHANGE» par la société «STEQ SA», avec une date d'effet rétroactif fixée le 1er décembre 2021.

L'opération de fusion envisagée consiste en un regroupement par voie d'absorption par la société «STEQ» de sa filiale dont elle détient la totalité du capital «LA RECHANGE».

2022R01120SANB2

Renouvellement de nomination du Président Directeur Général

Société Magasins Généraux & Entrepôt Réel de Tunisie

Société anonyme

Au capital 19.500 Dinars

Siège social : 32 Bis, Rue de la Chimie, Z.I Sidi Rézig - 2033 Mégrine

MF : 000948X/A/M/000

I.U : 0000948X

En vertu du procès-verbal du Conseil d'Administration en date du 26 avril 2021 enregistré à la recette des finances de Mégrine en date du 28 avril 2022 sous le numéro 22701705 quittance numéro M036458 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 4 mai 2022 sous le numéro 2022P19862021, il a été décidé de renouveler le mandat de Madame Rajiha Damergi Ben Haddej dans les fonctions de Président Directeur Général pour toute la durée de son mandat d'administrateur qui prendra fin à la date de l'assemblée générale ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2024, et lui déléguer les pouvoirs prévus par les statuts, lois et dispositions légales règlementaires en vigueur.

2022R01124SANB2

Homologation de résolutions

Société Magasins Généraux & Entrepôt Réel de Tunisie

Société anonyme

Au capital 19.500 Dinars

Siège social : 32 Bis, Rue de la Chimie, Z.I Sidi Rézig - 2033 Mégrine

MF : 000948X/A/M/000

I.U : 0000948X

En vertu du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire daté du 30 mars 2022, enregistré à la recette des finances de Mégrine le 28 avril 2022 sous le n°22701703, Quittance n°M036455, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 4 mai 2022 sous le numéro 2022P92016451, les actionnaires ont décidé d'approuver ce qui suit :

1- Les états financiers relatifs à l'exercice 2021 ;

2- L'Affectation de résultat de l'exercice 2021 ;

3- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2021 ;

4- Fixation du montant des jetons de présence de l'année 2021 à allouer aux membres du conseil d'administration;

5- Renouvellement du mandat des administrateurs pour les exercices pour un mandat de (03) Trois ans (2022, 2023 et 2024) statuant sur les comptes de l'exercice 2024 :

- Mme Rajiha Ben Haddej, administrateur

- La Société Tunisienne de Banque représentée par Mme Hajer Ben Nejma,

- La STB Sécurité et Gardiennage représentée par Mr Abderrazek Meziane.

L'Etat Tunisien représenté par :

- Mme Raoudha Ben Khalifa Amri

- Mr Mourad Zlitni

- Mr Mohamed Adel Souissi

6- Le non renouvellement du mandat du commissaire aux comptes actuel.

2022R01125SANB2

SOCIETE HERUNDO

S.A. au capital de 400 000 Dinars

Siège social : 57 Rue 8603 Charguia 1 Tunis 2035

I.U : 1580015R

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire du 17-10-2020 enregistré à la recette des finances de Charguia le 30-10-2020 sous le n°20507970, et quittance n°M107856 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 8-7-2021 sous le n°AC01832021, il a été décidé d'approuver l'augmentation du capital de la société passant de 400 000DT à 961 000DT.

2022R01161SANB2

«SOCIETE NOUVELLE DES ACCUMULATEURS NOUR-SNA NOUR»

Société anonyme

Capital social : 12.000.000 Dinars

Siège social : Route de Sousse Km 6 Mégrine - Ben Arous

Identifiant unique : 1027384F

Suivant un procès-verbal du conseil d'administration du 28/5/2021 enregistré à la Recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau Tunis et une Attestation d'Enregistrement du 11/01/2022 sous n°E2022-012.

LA SOCIETE PHENICIA SICAR a cédé 244.660 actions au profit de LA SOCIETE MONBAT AD

Un exemplaire du P.V et de l'Attestation ont été déposés auprès du Registre National des Entreprises le 25/3/2022 et publié le 01/4/2022 sous Bulletin n°67 et annonce n°202220994.

2022401149SANB2

Liquidation de société

LINK S.A

En vertu de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 1er décembre 2021 et dont le procès-verbal a été enregistré à la recette des finances de la rue d'Autriche, Tunis en date du 15 mars 2022 et inscrit au registre national des entreprises (identifiant unique n°22501126) en date du 17 mars 2022, ladite assemblée a décidé la liquidation de la société et la désignation de Monsieur Iheb Ben Rejeb, liquidateur de la société pour une année en lui accordant tous les pouvoirs pour réaliser la liquidation.

Le siège de la liquidation est désigné au cabinet du liquidateur sis à la rue du Lac Turkana. Immeuble Nour el Bouhayra. Bloc B, 3ème étage. Les Berges du Lac 1, Tunis.

2022401153SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Dissolution d'une société et nomination d'un liquidateur

SOCIETE FOOD PACK TRADING - Sarl

Totalement exportatrice et Non résidente

Au capital de cent cinquante mille dinars tunisiens (150 000 DT)

Siège : Route de Gabès, km 9, cité Thyna, rue Kerkenah - 3084 Sfax

Identifiant unique : 1377435W

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 5 Avril 2022 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés de Sfax le 26 Avril 2022 enregistrement n°22501864 quittance n°M002038 dont deux exemplaires ont été déposés au registre national des entreprises «RNE» sous le dossier n°202231972 en date du 4 Mai 2022. L'associé a décidé ce qui suit :

- La dissolution anticipée de la société FOOD PACK TRADING - Sarl.

- La nomination de Madame Imen Ben Amar comme liquidateur.

2022X00555SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé le 22 et 25 Avril 2022 et enregistré à la recette des finances Jedeida Manouba le 25/5/2022 (Reçu n°M014876 enregistrement n°22200366) Madame Khouloud Bent Fethi Ben Hassen Maghraoui (C.I.N n°09516761) épouse Ahmed Sebabtti a vendu la totalité du fonds de commerce à Madame Lamia Bent Mohamed Ben Younes Zayani (C.I.N n°04677794) épouse Chokri Ben Moussa situé Cité Najat Jadida Manouba Exploité Local Commercial «Activité de vente de cadeaux» avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être déposée entre les mains de Maître Faouizi Ben Cherif Bejaoui Avocat à la cour d'appel à son adresse sis n°86 Cité Sennett Jadida Manouba dans un délai de 20 jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux Achourouk et Le Quotidien en date du 5/5/2022.

2022T00489FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente daté du 30/3/2022 enregistré à la recette des finances Nelson Mandela le 19/4/2022 sous n°22201144 quittance n°35678 la Sté Lord Car SARL R.C n°B016980007 M.F n° 1023304W/A/M/000 représentée par son gérant Mr Moez Eddine Laabidi a vendu à la Sté Kim Changho de Restauration SARL M.F n°1730529A/M/000 représentée par son gérant Mr Nadhmi Mtibaa tout le fonds de commerce exploité comme restaurant situé à la rue Echam n°45 Tunis.

Toutes les oppositions doivent être déposées chez le Maître Khadija Khobthani avocat son bureau est à la rue de la municipalité n°23 Manouba dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cette annonce est parue au journal Echourouk du 26/4/2022.

2022T00494FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé signé le 12 et 14 avril 2022, enregistré à la recette des finances Ksar Said le 18/4/2022, numéro de quittance 028344, enregistrement numéro M22201378. Il a été vendu la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels destiné pour la vente des produits laitiers à Monsieur Malek Salymi les oppositions se feront chez Maître Jlizi Jnaina rédactrice du contrat, et ce dans un délai ne dépassant pas les 20 jours à partir de l'insertion de cette annonce au JORT.

Une publication de cette annonce a été faite au journal Echourouk le 30/4/2022.

2022T00495FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé en date du 8/4/2022, enregistré à la recette des finances du Kef sous le n°22200797 Mme Asma Ayari titulaire de la CIN n°08074537 a vendu à M. Badridin Zoghlemi titulaire de la CIN n°13624792, le fonds de commerce de magasin d'optique sis à la Rue Taieb Mehiri le Kef.

Les éventuelles oppositions doivent se faire entre les mains de Maître Anis Gaz avocat auprès de la cour d'appel à son étude sis à la rue Hédi Shaker le Kef et ce dans un délai maximum de 20 jours à compter de la publication du présent avis au JORT sous peine de forclusion.

Le présent avis a été publié au journal Echourouk le 7 mai 2022.

2022T00498FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé datant du 23/4/2022 et enregistré à la recette des finances de Médina jadida le 25/4/2022 sous le numéro 22200934 quittance n°M026811, Monsieur Mohamed El Fehri Ben Abdel Kader Ben Brahem a vendu à Monsieur Khaled Ben Mohamed El Fehri Ben Brahem, la totalité du fonds de commerce exploité au local sis au n°18 Rue Ali Ben Ayed, Hammam-Lif.

Les oppositions seront reçues au domicile de vendeur Monsieur Mohamed El Fehri Ben Abdel Kader Ben Brahem, sis au n°16 Rue du Maroc, Hammam-Lif, au plus tard dans les vingt jours suivant l'insertion de la présente annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal AL Chourouk du 30/4/2022.

2022R01111FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP signé le 11 Mars 2022 et enregistré à la recette des finances de Nabeul le 11/4/2022 sous le n°22201245 quittance n°M026673 Mm. Samia Seied a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, sis à la rue SAYDA AFH, Nabeul dont l'activité est la vente de fast-food, et ce à Mr Ghassen Lakhdhar.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de Me. Adel BOUGUERRA, Avocat près la cour de cassation, dont le cabinet est sis à l'av. Habib Bourguiba n°79; Nabeul, dans un délai ne dépassant pas les vingt jours qui suivent la date de la présente publication.

Cet avis a été publié au journal quotidien «Achourouk».

2022R01113FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré le 22/3/2022 à la recette des finances d'H-Lif quittance M018252 enregist. 22200694 Mr Sami Bouchiba a vendu à la Sté Chedliya Sté en cour de constitution représentée par Mr Anis Hadad la totalité du fonds de commerce Boulangerie située à 100 Avenue de la République H-Lif inscrit au RNE sous le numéro 0282093N, les oppositions auront lieu entre les mains de Maître Riadh Ahmadi Avocat qui a élu domicile au n°06 cité municipale H-Lif dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication au JORT.

Cette annonce est parue dans le journal la Presse du 6/5/2022.

2022R01153FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 27 Avril 2022, enregistré à la recette des finances Menzel Bourguiba le 29 Avril 2022, sous le numéro 22200758, quittance n°M034096, la Société «AYCHOUCHA PAINS SPECIAUX ET PATISSERIES» SARL représentée par son gérant Mr Ali Ben Salah Gabteni a vendu la totalité du fonds de commerce sis à l'Avenue de l'Indépendance Mle Bourguiba Bizerte exploité à l'industrie pâtissière à la Société «SOLTANI PAINS SPECIAUX ET PATISSERIES» SARL en cour de constitution représentée par son gérant Mr Aymin Ben Noureddin Ben Salah Soltani.

Les oppositions contre cette vente sont recevables durant les vingt jours à partir de la date de la parution de cette annonce au Journal Officiel, entre les mains de l'acheteur au siège social sis à l'Avenue de l'Indépendance Menzel Bourguiba.

Cette annonce a été publiée aux journaux le Quotidien et Alchourouk le 5 Mai 2022.

2022R01154FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de La Goulette le 27/4/2022 quittance n°63723, enregistrement 22202951. Mr Riadh Ben Achour Ben Hlima a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant qu'Opticien sis à 4 rue Osman Bahri Ain Zaghouan à Mme Sabrine Bent Chrif Azabi.

Les créanciers doivent faire oppositions au bureau de Maître Mohamed Aymen Riahi sis 14 Imem Abou Hanifa Marsa Plage Bureau B7 1er Etage Tunis dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans les journaux Achourouk et le quotidien le 7/5/2022.

2022R01157FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat le 4/4/2022 enregistré à la recette des finances Sidi Hsine le 5/4/2022 enregistrement n°82201180 quittance n°M037215 Mr Kamel Ben Abdallah Ben Ahmed Makzoumi cin n°04662255 vend la totalité du fonds de commerce pour activité restaurant situé 148 Rue 42500 Cité Bougatfa Hrairia Tunis à Mr Charf Eddine Ben Hédi Ben Ahmed Borji.

Toutes les oppositions doivent être déposées chez l'avocat Mr Dhia Benour bureau sis 5 Rue Mamlaka Arabia Saoudia Lafayette 1002 Tunis.

Cette annonce est publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien le 12/4/2022.

2022R01159FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances Mourouj le 13/4/2022 quittance n°M031833 n° d'enregistrement 22201583, Mr Saiid Ouni a vendu la totalité de son fonds de commerce sis à la rue dora n°15 - Cité Manara Mourouj 05 avec tous ses éléments corporels et incorporels destiné à la vente des produits alimentaires à Mme Nabiha Saadaoui demeurant à Bni Khdache Médenine.

Toute opposition doit être signifiée à l'acquéreuse à son adresse sus indiquée dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT.

Le présent avis a également été publié au quotidien Echourouk du 28/4/2022.

2022R01160FCCC2

Renonciation d'un fonds de commerce

En vertu du contrat enregistré à la recette des finances Kaleet Andlos le 19/4/2022 enregistrement n°22200511 quittance n°M015851 Mr Mbarek Ben Alaiya Ben Mokhtar à abdiquer la totalité du fonds de commerce pour activité tous commerce situé 3 Rmila Kaalat Andlos Ariana à Mr Faouzi Ben Mbarek Ben Mokhtar.

Toutes les oppositions doivent être déposées chez l'avocate Mme Basma Ben Mahmoud bureau sis 10 Avenue Habib Bourguiba Ariana B1-2.

Cette annonce est publiée aux journaux Echourouk et Quotidien le 10/5/2022.

2022R01163FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances El Mourouj quittance n°M033804 enregistrement 22201651 Mrs Anis Ben Hamza et Naim Chammakhi ont vendu à Mr Zied Ben Romdhane la totalité du fonds de commerce destiné lavage des voitures sis à l'avenue 20 Mars El Mourouj.

Les oppositions se feront au bureau de Maître Saidi Nissaf «avocate» sise à 18 avenue des Martyrs El Mourouj 1 dans un délai de 20 jours à partir de la publication de la présente au journal officiel toute opposition dépassant ce délai est non avenue.

Cette annonce a été publiée au journal Le Quotidien 6/5/2022.

2022R01164FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente de fonds de commerce enregistré à la recette des finances rue Victor Hugo Sousse le 22/4/2022 quittance n°M031586, n° d'enregistrement 22201221.

Mme. Nouha Bt Ennaoui SEDDIK MF : 1590026A a vendu à Mme. Houyem Bt Rachid Sassi, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité dans l'activité de garderie scolaire, sis à av 145 rue Abou Moussa al Achaari Khezema ouest Sousse. Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de l'acheteur à son adresse sise à rue les Etats-unis d'Amérique dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T. Cette annonce a été publiée dans les deux journaux Achourouk et le Quotidien le 10/5/2022.

2022S00537FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 26/4/2022 et 27/4/2022 enregistré à la recette des finances Menzah 6 le 28/4/2022 sous le n°22202815 Quittance 66527 Madame Aziza Bousitta CIN n°00001857 Commerçante son identifient Unique 1704704Y demeurant cité ettahrir n°08 avenue 62616 Tunis, a vendu à Monsieur KALIFA MAHDI HTIRA, CIN n°04785695 la Totalité du fonds de commerce exploité au Restaurant le local sis à la Résidence EL YAMEMA n°1 Avenue Hédi Nuira Cité Ennasr 2 Ariana.

Les oppositions doivent avoir lieu dans les vingt (20) jours qui suivent la date de publication du présent avis au journal officiel entre les mains de Kalifa Mahdi Htira demeurant sis à la Résidence EL YAMEMA n°1 Avenue Hédi Nuira Cité Ennasr 2 Ariana.

Le présent avis a été publié au journal quotidien "Le Quotidien" du 5/5/2022

2022X00545FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté de 19 avril 2022 enregistré à la recette des finances de route al Ain Sfax le 20 avril 2022 quittance n°MO28250 enregistrement 22201427 monsieur Islem Chaari ayant domicile à chihiaa Sfax a vendu tout le fonds de commerce exploité pour vendre les légumes et les fruits sis à route al Ain km 6 à monsieur Boubaker Selmi sis à avenue al moudjahid al Akbar Monastir.

Les oppositions sont recevables au cabinet de maître Elleuch Fares sis à l'avenue Léopold Senghor immeuble idriss dans un délai de vingt jours à partir de la date de la publication de cet avis au J.O.R T.

Cet avis a été publié au journal Sabeh du 30/4/2022.

2022X00547FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 27/4/2022, enregistré à la recette des finances Gremda le 29/4/2022 sous le n°22201184, Quittance n°M045501, Mr Saber Ben Noureddine Ayadi, titulaire de la CIN n°08151996 du 22/12/2010 a vendu et cédé à Mr Ramzi Ben Mohamed Lasmar, titulaire de la CIN n°11012731 du 23/4/2013, la totalité du fonds de commerce consistant en une salle de sport nommée "Salle Saber de sport", sise à la route Gremda km7 Markez Sahnoun au dessus de pâtisserie dammak Sfax, avec tous ses éléments incorporels et sans aucun élément matériel.

Les oppositions s'effectueront entre les mains du rédacteur du contrat Mtre Sabri Bouassida demeurant au 79, avenue Hédi Chaker Sfax et ce dans les délais de 20 jours à partir de l'insertion de cet extrait au JORT.

Cet extrait a été publié aux journaux "Assabah" et "le Temps" du 7/5/2022.

2022X00554FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 26 mars 2022 et enregistré à la recette des finances SAKIET DEYIR Sfax le 20 Avril 2022, le numéro de quittance M028068, enregistrement numéro 22200676, Ali Ben Hedi Kouia, titulaire de la carte d'identité nationale n°05243308 délivrée en Tunisie le 19/4/2019, a vendu pour Lasaad Ben Hédi Ben Ali Zweri, titulaire de la carte d'identité nationale 01265367 délivrée en Tunisie le 20 Juillet 1998, la totalité du fonds de commerce destiné à l'activité de Café exploité au local sis à Route Salitnia km 5.5 Centre El Baklouti 1 immeuble Nour sakiet dayir Sfax au rez-de-chaussée dans tous ses éléments matériels et immatériels principalement représentés dans le droit aux clients, la réputation commerciale, le nom commercial et le droit au renouvellement du bail du local où est exploité le fonds vendu. Les oppositions au paiement du prix sont acceptées par l'Editeur de contrat maître Naziha Jallouli, sis au 40 rue 18 Janvier résidence Raoua Sfax, dans un délai de 20 jours à compter de la publication de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée aux journaux "Echourouk et le Quotidien" le 23/4/2022.

2022X00559FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte notarié rédigé par Maître Rabti Henda en date du 25 Mars 2022 et enregistré à Mégrine sous quittance numéro M03464 en date du 25 Avril 2022, Monsieur Yassine Ben Mohamed Ben Salem Hnena, a fait une donation à son fils Sami Ben Yassine Ben Mohamed Hnena de la totalité du fonds de commerce (Tout commerce) situé au 48 Rue Kamel Atatürk - Tunis (Activité Café) Inscrite au registre du commerce sous le numéro A1302181997, publié au journal «La Presse» du 29/4/2022.

Toute opposition pourra être rendue au local objet de la donation.

2022401146FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 21/4/2022 enregistré à la recette des finances de la Nouvelle Médina le 22/4/2022 sous le n°22201675. Quittance M033834, Mr Maher Khelifi demeurant à 11 rue Med 5 Ben Arous a vendu à Me Sana Mensi demeurant à 21 rue Ibn Khaldoun Ben Arous, la totalité du fonds de commerce exploité pour vente de pâtisseries sis à 38 bis 3 Ben Arous avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions devront être faites dans les 20 jours qui suivent la parution du présent avis au JORT entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds.

Le présent avis est paru au journal Al Sahafa du 29/4/2022.

2022401147FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté du 25/4/2022 enregistré à la recette des finances de Bouarada le 26/4/2022 quittance n°M006748 enregistrement 22200449 Mr. Azouz Ben Mehwachi Ben Ali Elmannai, tunisien, demeurant à Mhirig Bouarada Siliana, ayant la C.I.N n°04492063 du 6/12/2011 et l'identifiant unique 0863482F, a vendu à Mme Samia Ben Ahmed Ben Mohamed Elmannai, ayant la C.I.N n° 04531592 du 15/7/1997, tout le fonds de commerce sise à Bouarada, avenue Mohamed Ali El hammi destiné au commerce de fruits et légumes.

Toute opposition concernant cette vente est reçue au bureau du Maître Hédi Hammami, 14 rue 4657 Ezzahrouni 2051 Tunis, dans un délai ne dépassant pas les vingt jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal le quotidien du 5/5/2022.

2022401150FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce en gérance libre

Suivant contrat de gérance libre en date du 16/3/2022 enregistré à la recette des finances El Mourouj le 20/4/2022 sous le n°22300471 quittance n°M021977 Mme Bachouel Ranim a confié au titre de location d'un fonds de commerce en gérance libre à Mr. Jebali Faouzi le Fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels sis à Résidence Eya n°4 El Mourouj 5 Ben Arous destiné à la vente du "Fast-Food".

Cette location est conclue pour une durée d'une année renouvelable à compter du 01/4/2022 au 01/4/2023.

Cette annonce a été publiée dans les journaux Al-Chorouk et le Quotidien le 7/5/2022.

2022R01118FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Gérance libre

En vertu d'un acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances de la Marsa le 24/02/2022 quittance n°23140 sous le n°22301217 Mme Radhia Riahi a loué la totalité du fonds de commerce en tant que gérance libre qui est en activité Traiteur sis 36 rue Jamel Abdenaser Bhar Lazreg Marsa à la Sté L'atelier Gourmand représentée par son gérant Karim Sakouhi.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux Achourouk et le Quotidien le 7/5/2022.

2022R01158FCCC3

Résiliation location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 12 octobre 2021 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sousse en date du 22 avril 2022 quittance n°M001213 Enregistrement n°22301085, madame Nourhene Ibn Ali CIN n°08434057 et la société "REBAI SIGN PUB" Suarl IU : 1699635R représentée par son gérant Mehdi Rebai CIN n°08257538, ont décidé la résiliation du contrat de location du fonds de commerce sis à la route de Moureddine rond-point M'Saken cité Ettaamir Sousse et ce à compter du 01 mars 2021.

Cette annonce a été publiée aux journaux Echourouk et Le Quotidien en date du 6/5/2022.

2022S00523FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 30/11/2021, enregistré à la Recette des Finances Rue Victor Hugo - Sousse le 8/12/2021 sous le n°21303681,Quittance n°1052516, la Société de Production Agricole Teboulba «SOPAT» dont le siège social est sis à Essaad, Route de Ksour Essef, immatriculée au Registre National des Entreprises sous l'Identifiant Unique n°022671F, a loué à Monsieur Hamza El Ghadhab, titulaire de la CIN n°06973037délivrée à Tunis le 10/02/2021, demeurant à l'Avenue du Maghreb Arabe - Khzema - Sousse, le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité dans le local sis à Rue de la Turquie - Sahloul 1 - Sousse, dédié à la vente de viandes de volailles et dérivés sous la marque commerciale MLIHA.

Cet avis a été publié dans les journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» du 15/02/2022.

2022S00530FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 30/11/2021, enregistré à la Recette des Finances LA Goulette - Tunis le 23/12/2021 sous le n°21307804, Quittance n°99545, la Société de Production Agricole Teboulba «SOPAT» dont le siège social est sis à Essaad, Route de Ksour Essef, immatriculée au Registre National des Entreprises sous l'Identifiant Unique n°022671F, a loué à la Société ERSTE FARM, inscrite au RNE sous l'Identifiant Unique n°1741747T, sise à la Rue Béni Khiar n°2, Borj El Wazir, Soukra, le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité dans le local sis au 13 Bis, Rue Hédi Chaker, El Kram El Gharbi - Tunis, dédié à la vente de viandes de volailles et dérivés sous la marque commerciale MLIHA.

Cet avis a été publié dans les journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» du 15/02/2022.

2022S00531FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 30/12/2021, enregistré à la Recette des Finances Feriana le 31/01/2022 sous le n°22300103, Quittance n°003256, la Société de Production Agricole Teboulba "SOPAT" dont le siège social est sis à Essaad, Route de Ksour Essef, immatriculée au Registre National des Entreprises sous l'Identifiant Unique n°022671F, a loué à Madame Douae Saadaoui, titulaire de la CIN n°12700379 délivrée à Tunis le

15/9/2017, demeurant à EL AHOUECH - Feriana-Gassrine, le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité dans le local sis à l'Avenue Bourguiba - Feriana, Gasserine, dédié à la vente de viandes de volailles et dérivés sous la marque commerciale MLIHA.

Cet avis a été publié dans les journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» du 22/3/2022.

2022S00532FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 24/01/2022, enregistré à la Recette des Finances Rue Mongi Slim - Moknine le 27/01/2022 sous le n°22300255, Quittance n°6725, la Société de Production Agricole Teboulba «SOPAT» dont le siège social est sis à Essaad, Route de Ksour Essef, immatriculée au Registre National des Entreprises sous l'Identifiant Unique n°022671F, a loué à Monsieur Hassine GLAOUI, titulaire de la CIN n°02084235 délivrée à Tunis le 4/01/2001, demeurant à l'Avenue Bourguiba - Ksar Helel, le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité dans le local sis à l'Avenue de l'environnement - Menzel Fersi Moknine, dédié à la vente de viandes de volailles et dérivés sous la marque commerciale MLIHA.

Cet avis a été publié dans les journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» du 22/3/2022.

2022S00533FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 5/02/2022, enregistré à la Recette des Finances la Goulette le 18/02/2022 sous le n°22301213,Quittance n°24542, la Société de Production Agricole Teboulba «SOPAT» dont le siège social est sis à Essaad, Route de Ksour Essef, immatriculée au Registre National des Entreprises sous l'Identifiant Unique n°022671F, a loué à Madame Ameni Trabelsi, titulaire de la CIN n°15008232 délivrée à Tunis le 17/8/2015, demeurant à la MARSA - Tunis, le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité dans le local sis au 17, Rue Khaled Ibn Elwalid - Laouina - Tunis, dédié à la vente de viandes de volailles et dérivés sous la marque commerciale MLIHA.

Cet avis a été publié dans les journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» du 22/3/2022.

2022S00534FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 10/11/2021, enregistré à la Recette des Finances Route El AIN - Sfax le 18/11/2021 sous le n°21302515, Quittance n°045646, la Société de Production Agricole Teboulba «SOPAT» dont le siège social est sis à Essaad, Route de Ksour Essef, immatriculée au Registre National des Entreprises sous l'Identifiant Unique n°022671F, a loué à Madame Rahma El KHARRAT, titulaire de la CIN n°08860526 délivrée à Tunis le 6/9/2007, demeurant à la Route El AIN - Km 4- Sfax, le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité dans le local sis à la Route EL AIN; Km 5, Immeuble Boujelbene - Sfax, dédié à la vente de viandes de volailles et dérivés sous la marque commerciale MLIHA.

Cet avis a été publié dans les journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» du 15/02/2022.

2022S00535FCCC3

Location-gérance de fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 19/5/2021 enregistré à la recette des finances Cité Ennasr le 27/4/2022 sous le n°22301761 Quittance n°M043617. La Société des héritiers de Mohamed Kabbousi son Identifiant Unique 288711/S demeurant n°2 Résidence El Ksar Ennasr 2 Ariana, a donné en location Gérance au profit de la Société W2MS SERVICE demeurant résidence EL KSAR Bloc4 Ennasr Ariana la Totalité du fonds de commerce exploité Restaurant et Fast-Food. Le local sis à l'Avenue Hédi Nuira n°2 Résidence EL KSAR Ennasr2 Ariana et ce pour la période allant du 15/5/2021 au 31/01/2025 et moyennant un loyer net de 500 dinars par mois.

Les oppositions doivent avoir lieu dans les vingt (20) jours qui suivent la date de publication du présent avis au journal officiel entre les mains du locataire gérant demeurant sis à l'Avenue Hédi Nuira n°2 Résidence El Ksar Ennasr 2 Ariana.

Le présent avis a été publié au Journal quotidien "Le Quotidien" du 30/4/2022.

2022X00546FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat de location fonds de commerce en date du 26/4/2022, enregistré à la recette des finances Nelson Mandela, le 4/5/2022 sous le numéro 22301955, quittance n°M050381, la société Méditerranéenne de commerce SARL - Identifiant Unique : 1153392L a loué à la société BRUTAL INOX SUARL (en cours de constitution), représentée par son gérant Mr Nabil Moualhi (CIN n°07383478) le fonds de commerce sis au 68, Rue Abderrazzak Chraïbi, 1001, Bab Bhar Tunis, pour le commerce des articles industriels et de quincaillerie.

2022401142FCCC3

Location d'un fonds de commerce

par contrat de location, enregistré à la recette des finances la Goulette, le 26/4/2022, sous le n°22302935, quittance n°63149, Mme Zohra Bent Salah Faham veuve Mohamed Salah El Adab titulaire de la CIN n°00574483, pour son compte et pour le compte des ses procureurs Mohamed Ghazi El Adab, Ilhem El Adab et Hadhami El Adab a loué à Mr Mehrez Arfaoui CIN n°07341610, la totalité du fonds de commerce sis au local situé au n°08, Immeuble A, résidence Fatimide, l'Aouina Tunis exploité en commerce d'Alimentation générale

Toutes les oppositions doivent être adressées au local, dans un délai de 20 jours à partir de la parution au jort.

Cet avis a été publié au journal Le Quotidien du 6/5/2022.

2022401144FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'un parti

Nom du parti : En Ligne pour la Défense de la Tunisie

Devise du parti : Souveraineté nationale et justice sociale

Siège du Parti : Rue Antakya, Immeuble n°5, Appartement 4, Premier étage, Tunis 1001

Programme du Parti :

1- Reconstruction et correction de cap dans les domaines économique, social et sécuritaire de la Tunisie;

2- Réhabilitation du prestige de l'Etat et de ses institutions et imposition de la suprématie de la loi sans discrimination;

3- Favoriser le développement et l'emploi en épurant un climat des affaires et en élaborant une législation pour cela;

4- Atteindre un équilibre entre les régions sur la base d'indicateurs de développement et en s'appuyant sur le principe de discrimination positive

5- Améliorer le pouvoir d'achat du citoyen en s'attaquant aux prix élevés;

6- Soutenir moralement les institutions militaires et de sécurité pour maintenir la sécurité du pays ;

7- Combattre la corruption;

8- Défendre les principes des droits de l'homme et des libertés publiques et individuelles

9- Soutenir des causes justes dans le monde.

Les Fondateurs du Parti :

Mr Mohamed El Adel Daou : Président

Mr Mohamed Ben Ameur : Secrétaire général.

2022T00487APSF1

Constitution du syndic de logement

Suivant procès-verbal du 02/01/2022 enregistré à la recette des finances Kram le 27/01/2022 enregistrement n°22700629 quittance n°12477, il a été constitué un syndic :

Nom : Syndic des copropriétaires de résidence Najjar

Siège social : Avenue Khaled Ben Walid Ain Zaghouan Nord.

Membre :

Le président : Karim Arouri

Le trésorier : Mr Aidi Dabbaghi

Secrétaire général : Mr Hichem Bouzid.

2022R01114APSF1

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie poursuivante : La société Nationale de Cellulose et de papier ALFA, société anonyme immatriculée au registre de commerce sous le numéro 170861996, titulaire du matricule fiscal n°007664S/A/M/000, dont le siège social est à l'avenue de Habib Bourguiba Kasserine, agence de Tunis située à 6 avenue Habib Bourguiba.

Partie saisie :

1/ Bechir ben Mefteh Ben Salah El Hamrouni, demeurant à Mhathba Sidi Bou Ali

2/ Mohamed Ben Ahmed Ben Mohamed Ben Gacemia, demeurant à Mhathba Sidi Bou Ali

3/ Noureddine Ben Ahmed Ben Mohamed Ben Gacemia, demeurant à Mhathba Sidi Bou Ali.

4/ Walid Ben Ahmed Ben Mohamed Ben Gacemia, demeurant à Mhathba Sidi Bou Ali. Tous des cautions hypothécaires et tiers détenteurs d'un immeuble hypothéqué.

Avocat poursuivant : Maître Hatem Doura, avocat à la cour de cassation, domicilié à route de Tunis Khézema Ouest 4071 immeuble Badr, Bloc B, 4ème étage, matricule fiscal n°798398-S.

Désignation de l'immeuble saisi :

la totalité des parts indivises lui revenant dans la propriété sise à Mhathba Est délégation de Sidi bouali Sousse (henchir salmoun) d'une superficie globale de (20H 28 A 25 CA), objet du titre foncier n°90834 Sousse dénommé «Habib villa Hamed» il s'agit d'un terrain agricole.

Mise à prix globale :

La mise à prix des parts indivises est fixée à la somme de soixante douze mille dinars (72.000.000 DT) prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Observations : Ne peuvent enchérir que les personnes qui ont constitué un Avocat, consigné le tiers de la mise à prix ou présenté un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable représentant ce montant.

Date et lieu de l'adjudication : l'adjudication aura lieu lundi le 6/6/2022 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sousse 2.

Conditions de visite des lieux : Les jours ouvrables de 9 h à 17 h.

Pour de plus amples renseignements s'adresser à l'Etude de Maître Hatem Doura Avocat poursuivant ou au greffe du Tribunal de Première Instance de Sousse 2 pour prendre connaissance du cahier des charges.

2022S00529VEPA1

Vente aux enchères publiques

A la suite d'une saisie immobilière

Cabinet Maître Krichen Walid

Avocat

Avenue Habib Thameur Imm. L'océan bleu 4ème étage A 43 - Sfax

Date et lieu de l'adjudication :

L'adjudication de l'immeuble sous indiqué ; aura lieu le lundi 6 juin 2022 (6/6/2022) à partir de neuf heures du matin, à la chambre des criées du Tribunal de première instance de Sfax.

Poursuivant :

Fathi Ben Rhouma ayant élu son domicile au cabinet de son avocat maître Krichen Walid sis à rue Habib Thameur Imm. L'océan bleu 4ème étage A 43 Sfax.

Partie saisie :

Nada Fki ayant son domicile à l'avenue des Martyrs n°14 Gremda Sfax.

Désignation de l'immeuble à vendre :

Il présente le 1/6 dans l'indivision d'un terrain clôturé des quatre cotés dans lequel se trouve une villa sis à route teniour km 8 Sfax la superficie du terrain est 1348.87 m² délimité de l'est par Ennouri et Kallel et un passage de 6 mètres d'où son entrée de l'ouest par Sami Tmar et Faical Chamgui du nord par les héritiers de Salah Bou Sallaa et Lotfi Omrane du sud par Brahim Boussallaa la villa existante est d'une superficie de 92 m² couvert composée de 2 chambres un salon une cuisine une salle d'eau et une véranda.

Mise à prix :

Cinquante mille dinars (50.000.000d).

Observations :

Pour amples renseignements on peut s'adresser au Greffe du tribunal de première instance de Sfax où se trouve le cahier des charges déposé ou au Cabinet de maître Krichen Walid Avocat Avenue Habib Thameur Imm. L'océan bleu 4ème étage A 43 - Sfax.

2022X00548VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après déduction de la mise à prix de 40%

Etude Maître Ben Abdallah Rim

Rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D Sfax

M.F : 000 PA 808008W

Poursuivant : Banque Internationale Arabe de Tunisie, Société anonyme, siège social 70/72 avenue Habib Bourguiba Tunis, inscrite au R.C sous le n°B187881996 et à Sfax en sa succursale.

Partie saisie : 1) Kais Kossentini, ouvrier spécialisé, titulaire de la CIN n°05344828.

2) Wafa Bent Ali Ben Nasr Makni, titulaire de la CIN n° 08176662, femme de foyer. Ayant leurs demeure à route de Mahdia impasse Kaffel Sakiet Eddair Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Ben Abdallah Rim, rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax.

Immeuble objet de la poursuite :

La totalité d'un terrain de forme oblique sis sur la route Saltania, à 8 km de la ville, d'une superficie d'environ 393 m², sur lequel est bâtie une ancienne construction en ruine et inhabitable

Le bien est limité de l'Est par Fathi Ben Omor, de l'ouest par Ben Omor et Medhioub, du sud par une entrée de 7 m de largeur et du nord par une entrée de 5 m de largeur.

La mise à prix : 36.000.000 D après déduction de la mise à prix de 40% frais en sus.

Date et lieu de la vente : l'adjudication aura lieu lundi le 6/6/2022 à 9 h et les heures qui suivent à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax sis à rue Abou Kacem Chebbi Sfax.

La visite du local : peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2022X00550VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude de Maître Anis Gargouri

Avocat à la cour

12 Rue Salem Harzallah Sfax

L'adjudication aura lieu jeudi le 09 juin 2022 à 9h à la chambre des criées au tribunal de première instance de Sidi Bouzid.

Poursuivant : Société EL ALIA au nom de son représentant juridique, S.A.R.L, Inscrite au Registre de commerce du tribunal de première instance de Sfax sous le n°B25134562009, matricule fiscal n°1113932WAM000, son siège social situé à route Menzel Chaker km 40 Sfax, qui a désigné son adresse au bureau de son avocat maître Anis Gargouri, 12 rue Salem Harzallah, Sfax.

Partie saisie : Mouldi Gharbi, gérant d'une société, titulaire de la carte d'identité n°04200013, demeurant à route Sbitla, Lasouda, Sidi Bouzid.

Avocat poursuivant : Maître Anis Gargouri Avocat à la cour, 12 rue Salem Harzallah, Sfax.

Immeuble à vendre : La totalité du bien immeuble non enregistré à la conservation foncière sise à la zone municipale Lasouda contenant un entrepôt bâti basé sur des poutres en béton armé comportant une grande porte en acier de son coté sud, limité au sud et l'est par une rue, au nord par Noureddine Ben Dhafer Badraoui, et à l'ouest par Habib Ben Mohamed Badraoui.

Mise à prix :

cent quatre vingt dix huit mille dinars (198.000,000D) suivant l'évaluation de l'expert «Mohamed Naceur Hamdouni» en vertu d'une ordonnance sur requête n°24644 en date du 02/12/2021 plus les frais et dépenses.

Pour plus d'amples renseignements s'adresser aux heures de bureaux aux lieux de l'immeuble, soit au greffe du tribunal de première instance de Sidi Bouzid où une copie du cahier des charges s'y trouve déposée, soit à l'étude de Maître Anis Gargouri.

N.B : Il n'est autorisé à participer aux enchères qu'à celui qui aura consigné le tiers de la mise à prix.

2022X00558VEPA1

Avis aux créanciers

Nomination d'un mandataire de justice

En vertu de l'ordonnance de référé n°26484 du 9 septembre 2020 rendue par le Tribunal de Première instance de Bizerte, maître Abderraouf GHAJATI est désigné mandataire de justice et lui est confié la garde et l'administration du terrain objet du titre foncier n°66773 Bizerte dont le nom est Bech Hamba sis à El Mabtouh Outik Gouvernorat de Bizerte en vue de lui assurer ainsi qu'aux associés le plus grand profit jusqu'à ce que une transaction intervienne entre les parties, ou bien jusqu'à ce que soit rendue une décision de justice

Les créanciers, ceux qui ont des revendications à faire valoir ainsi que les débiteurs doivent déclarer leurs créances, leurs revendications ainsi que leurs dettes avec moyens de preuves à l'appui au plus tard 90 jours à partir de la date de parution de cette annonce soit directement ou par le biais d'une correspondance recommandée avec accusée de réception à l'adresse de son bureau sis à 73 avenue Habib Bourguiba Bizerte.

2022T00490VEPA2

Remplacement d'un mandataire de justice

En vertu de la décision n°14735 rendue par le Tribunal de Première instance de Bizerte le 01 Novembre 2021, Maître Abderraouf Ghajati est désigné mandataire de justice en remplacement du mandataire de justice Monsieur Hédi Lahmar et lui est confié la poursuite du mandat judiciaire du terrain objet du titre foncier n°22643 Bizerte d'une superficie totale de 218 hectares et du nom de Bech Hamba sis à El Mabtouh Outik Gouvernorat de Bizerte.

Les créanciers, ceux qui ont des revendications à faire valoir ainsi que les débiteurs doivent déclarer leurs créances, leurs revendications ainsi que leurs dettes avec moyens de preuves à l'appui au plus tard 90 jours à partir de la date de parution de cette annonce soit directement soit par le biais d'une correspondance recommandée avec accusée de réception à l'adresse de son bureau sis à 73 avenue Habib Bourguiba Bizerte.

2022T00491VEPA2

Nomination d'un mandataire de justice

En vertu de l'ordonnance de référé n°26282 du 19 août 2020 rendue par le tribunal de première instance de Bizerte, maître Abderraouf Ghajati est désigné mandataire de justice et lui est confié la garde et l'administration des terrains objets des titres fonciers n°30401, 11928, 31487, 37478, 39925, 30413, 37479, 37477 et 70910 Bizerte sis à Trayfeya et Ras el Aïn délégation de Mateur gouvernorat de Bizerte et ce en vue de leurs en assurer ainsi qu'aux associés le plus grand profit jusqu'à ce que une transaction intervienne entre les parties, ou bien jusqu'à ce que soit rendue une décision de justice.

Les créanciers, ceux qui ont des revendications à faire valoir ainsi que les débiteurs doivent déclarer leurs créances, leurs revendications ainsi que leurs dettes avec moyens de preuves à l'appui au plus tard 90 jours à partir de la date de parution de cette annonce soit directement ou par le biais d'une correspondance recommandée avec accusée de réception à l'adresse de son bureau sis à 73 avenue Habib Bourguiba Bizerte.

2022T00492VEPA2

Ouverture des procédures de règlement judiciaire

Société "EL AROUI" - SUARL

Rue Abderahmen Ibn Aouf Cité Erriadh Sousse 4023

RC : B095902016

I.U : 1433297X

CNSS n° : 568311-85

En vertu de la décision de Monsieur le président du tribunal de 1ère instance de Sousse en date du 18/4/2022, il a été décidé l'ouverture des procédures de règlement judiciaire et une période de contrôle pour une période de 9 mois.

Nomination de Mr Laarif Sadok, Administrateur judiciaire, dont l'adresse est Avenue Yasser Arafet immeuble Jeaim App.3 Sahloul 4054 Sousse, pour effectuer un diagnostic, économique et financier de la société et de préparer un plan de sauvetage proposé par la société, l'étudier et le modifier si nécessaire et élaborer un plan de sauvetage lequel sera transmis au juge chargé du suivi dans les délais prévus à l'article 439 avec la prise en considération des dispositions de l'article 442 de la loi n°36/2016 du 29/4/2016.

De suspendre l'exécution du recouvrement de créances antérieurement à la date du début de l'opération d'extraction du début depuis la date d'ouverture du règlement judiciaire ou de la récupération mobilière ou immobilière.

Tous les créanciers sont appelés à inscrire leurs créances auprès de l'administrateur judiciaire dans un délai de 30 jours à partir de la date de parution de cette annonce.

2022S00526VEPA2

Vente judiciaire

Zone industrielle Ezzahra Ben Arous

Suivant ordonnance de Mme. le juge commissaire chargée de la faillite de la société "SMEDIA", le syndic de faillite met en vente au plus offrant sous pli fermé le local abritant le titre foncier de la société.

Les intéressés peuvent acheter le cahier de charges et fixer un rendez-vous en contactant le 99621949 et sont appelés à présenter par rapide poste leur offre avant la date limite fixée le 31 mai 2022.

2022401145VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 8 juin 2022

CAPITAL FINANCIERE HOLDING

Société anonyme

Au capital de 22.700.000 Dinars

Siège social : 60 Avenue Principale, Les Berges du Lac 1, 1053 Tunis

Identifiant Unique RNE : 1544780V

Le Conseil d'Administration réuni le 29 avril 2022 convoque les actionnaires de la société à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 8 Juin 2022 à 10h, au siège de la société, sis au 60 Avenue Principale, Les Berges du Lac 1, 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société au titre de l'exercice clos 2021 ;

- Lecture des rapports général et spécial, du commissaire aux comptes relatifs l'exercice clos le 31/12/2021, et approbation des états financiers de l'exercice 2021,

- Quitus aux Administrateurs pour la gestion relative à l'exercice

- Affectation des résultats;

- Fixation des jetons de présence aux administrateurs;

- Pouvoirs pour formalités.

2022T00496SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2022

CAPITAL FINANCIERE HOLDING

Société anonyme

Au capital de 22.700.000 Dinars

Siège social : 60 Avenue Principale, Les Berges du Lac 1, 1053 Tunis

Identifiant Unique RNE : 1544780V

Le Conseil d'Administration réuni le 29 avril 2022 convoque les actionnaires de la société à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 8 juin 2022 à 11 h, au siège de la société, sis au 60 Avenue Principale, Les Berges du Lac 1, 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

- Augmentation du capital de la société;

- Modification corrélative de l'article 6 des statuts de la Société;

- Pouvoirs pour formalités.

2022T00497SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

(Exercice 2021)

el amel

microfinance

Société anonyme

Au capital de 75.000 de dinars

Siège social : l'angle Avenue de France/Rue de Belgique - Ben Arous

RC : B02234012018

MF : N°1592121G/A/M/000

N° d'affiliation à la CNSS : 624161-63

Messieurs les actionnaires de la Société El Amel de Microfinance SA sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui se tiendra le vendredi 10 juin 2022 à 10h au siège de la société sise à Ben Arous à l'angle Avenue de France/Rue de Belgique et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2021

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021

3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers arrêtés au 31 décembre 2021

4. Quitus aux administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2021

5. Affectation des résultats de l'exercice 2021

6. Désignation des administrateurs pour le nouveau mandat

7. Désignation du commissaire aux comptes pour le nouveau mandat

8. Fixation du montant des jetons de présence

9. Fixation de la rémunération des membres du CPAI

10. Autorisation pour l'émission d'un Emprunt Obligataire

11. Pouvoirs.

Conformément aux dispositions de l'article 33 des statuts de la société, les actionnaires peuvent assister à cette assemblée ou se faire représenter par un autre actionnaire au moyen du pouvoir qu'ils auront l'obligeance de remettre à leur mandataire ou le retourner à la Direction Générale de la société dûment signé, trois jours au moins avant la réunion.

Les documents destinés à cette assemblée, seront tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société pendant la période légale.

Cet avis tient lieu de convocation individuelle.

2022R01117SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société «UTS PALMA-SA»

Société anonyme

Au capital de 8.276.550 Dinars

Siège social : 20 Rue des Entrepreneurs - Charguia II - Tunis

RNE : 1376292V

MF : 1376292V/A/M/000

Matricule CNSS : 567189-30

Les actionnaire de la société "UTS PALMA-SA" sont convoqués en assemblée générale ordinaire, au Siège de la société ATD SICAR sis à la Résidence Lac 2001, Bureau A 202, Rue Lac Léman, Les Berges du Lac 1053 Tunis, le 10 juin 2022 à 9 heures, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice clos le 31/12/2021.

2. Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021;

3. Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021 ;

4. Affectation du résultat de l'exercice 2021 ;

5. Approbation des conventions réglementées prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales;

6. Quitus aux administrateurs de la société pour leur gestion au titre de l'exercice 2021 ;

7. Fixation des jetons de présence à allouer aux membres du conseil d'administration;

8. Renouvellement du mandat des administrateurs;

9. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes;

10. Délégation de pouvoir pour formalité.

2022R01155SANB3

Convocation

Société Tunisienne d'Engrais Chimiques

Société anonyme

Au capital de 6.500.000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle El Afrane Jebel Jeloud - 1009 - El Ouardia

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire le mercredi 01 Juin 2022 à 11 h au siège social à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture des rapports d'activité et des commissaires aux comptes de l'exercice 2021 ;

2. Approbation du rapport d'activité et des états financiers de l'exercice 2021 ;

3. Approbation des opérations et conventions relevant de l'article 200 et suivant du code des Sociétés commerciales;

4. Quitus aux Administrateurs;

5. Affectation du résultat de l'exercice 2021 ;

6. Renouvellement des mandats des Co-commissaires aux comptes;

7. Pouvoir pour l'accomplissement des formalités légales.

2022R01162SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société COMPTOIR TUNISIEN D'IMPRIMERIE «COTIM» S.A

Route Naassen Zone Industrielle Bir Kaasa- Ben Arous

Matricule fiscal : 296379Y/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société COMPTOIR TUNISIEN D'IMPRIMERIE "COTIM" S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 7/6/2022 à 9H au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Examen des états financiers de la société au 31/12/2021.

2) Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2021.

3) Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4) Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2021.

5) Affectation de résultat de l'exercice 2021.

6) Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

7) Quitus aux Administrateurs.

8) Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2022R01177SANB3

SOCIETE POULINA GROUP HOLDING, S.A

Siège social : GP1 Km 12, Ezzahra

Capital social : 180 003 600 Dinars

Identifiant Unique : 1058891 R

Suite à la décision du conseil d'administration réuni le 27/4/2022, les actionnaires de la Société POULINA GROUP HOLDING S.A. sont informés que l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle aura lieu le mercredi 8/6/2022 à 10H30 au siège social de la Société sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Examen des états financiers individuels, de la société Poulina Group Holding, au 31/12/2021.

2) Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion, de la société Poulina Group Holding, au titre de l'exercice 2021.

3) Lecture du rapport général des commissaires aux comptes relatif aux états financiers individuels, de la société Poulina Group Holding, au 31/12/2021.

4) Approbation du rapport de gestion et des états financiers individuels relatifs à l'exercice 2021.

5) Examen des états financiers consolidés, du groupe Poulina, au 31/12/2021.

6) Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion, du groupe Poulina, au titre de l'exercice 2021.

7) Lecture du rapport général des commissaires aux comptes afférent aux états financiers consolidés, du groupe Poulina, au 31/12/2021.

8) Approbation du rapport de gestion et des états financiers consolidés, du groupe Poulina, relatifs à l'exercice 2021.

9) Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes et approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

10) Affectation du résultat de la société PGH au titre de l'exercice 2021 et distribution des dividendes.

11) Fixation des jetons de présence des Administrateurs pour l'exercice 2021.

12) Fixation de la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit pour l'exercice 2021.

13) Quitus aux membres du Conseil d'Administration.

14) Franchissement de seuil.

15) Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Les documents destinés à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle seront tenus à la disposition des actionnaires, durant le délai légal, au siège social de la société.

2022R01178SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société POULINA S.A

GP1 Km 12 Ezzahra

Matricule fiscal : 2970D/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société POULINA S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 6/6/2022 à 15H au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Examen des états financiers de la société au 31/12/2021.

2) Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2021.

3) Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4) Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2021.

5) Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6) Affectation de résultat de l'exercice 2021.

7) Distribution de dividendes.

8) Jetons de présence.

9) Quitus aux Administrateurs.

10) Nomination des membres du Conseil d'Administration

11) Désignation du commissaire aux comptes

12) Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2022R01179SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société DE NUTRITION ANIMALE S.A.

GPI Km 12 Ezzahra

Matricule fiscal : 2992K/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société de Nutrition Animale S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 6/6/2022 à 11H30 au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Examen des états financiers de la société au 31/12/2021.

2) Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2021.

3) Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4) Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2021.

5) Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6) Affectation de résultat de l'exercice 2021.

7) Distribution de dividendes.

8) Fixation de Jetons de présence.

9) Quitus aux Administrateurs.

10) Nomination des membres du Conseil d'Administration

11) Désignation du commissaire aux comptes

12) Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2022R01180SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société EL MAZRAA S.A

GP 1 Km 25 Fondouk Jedid

Matricule fiscal : 35723T/P/M/000

Messieurs les actionnaires de la société EL MAZRAA S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 6/6/2022 à 10H au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Examen des états financiers de la société au 31/12/2021.

2) Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2021.

3) Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4) Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2021.

5) Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6) Affectation de résultat de l'exercice 2021.

7) Distribution de dividendes.

8) Fixation de Jetons de présence.

9) Quitus aux Administrateurs.

10) Nomination d'Administrateurs

11) Désignation du commissaire aux comptes

12) Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2022R01181SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société AGRICOLE SABA S.A

GP1 Km 12 Ezzahra

Matricule fiscal : 35700L/N/M/000

Messieurs les actionnaires de la société AGRICOLE SABA S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 6/6/2022 à 10H30 au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Examen des états financiers de la société au 31/12/2021.

2) Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2021.

3) Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4) Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2021.

5) Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6) Affectation de résultat de l'exercice 2021.

7) Fixation de Jetons de présence.

8) Quitus aux Administrateurs.

9) Nomination des membres du Conseil d'Administration

10) Désignation du commissaire aux comptes

11) Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2022R01182SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société AGRICOLE DICK S.A.

GP1 Km12 Ezzahra

Matricule fiscal : 35712Q/P/M/000

Messieurs les actionnaires de la société agricole DICK S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 6/6/2022 à 9H30 au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Examen des états financiers de la société au 31/12/2021.

2) Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2021.

3) Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4) Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2021.

5) Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6) Affectation de résultat de l'exercice 2021.

7) Fixation de Jetons de présence.

8) Quitus aux Administrateurs

9) Nomination des membres du Conseil d'Administration

10) Désignation du commissaire aux comptes

11) Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2022R01183SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société YASMINE S.A.

GP1 Km12 Boumhel

Matricule fiscal : 588259N/N/M/000

Messieurs les actionnaires de la société YASMINE S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 6/6/2022 à 14H au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Examen des états financiers de la société au 31/12/2021.

2) Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2021.

3) Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4) Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2021.

5) Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6) Affectation de résultat de l'exercice 2021.

7) Fixation de Jetons de présence.

8) Quitus aux Administrateurs.

9) Nomination des membres du Conseil d'Administration

10) Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2022R01184SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société AGRO BUSINESS S.A.

GP1 Km 12 Ezzahra

Matricule fiscal : 489910Q/P/M/000

Messieurs les actionnaires de la société AGRO BUSINESS S.A. sont priés d'assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 6/6/2022 à 11h au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Examen des états financiers de la société au 31/12/2021.

2) Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2021.

3) Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4) Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2021.

5) Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6) Affectation de résultat de l'exercice 2021.

7) Quitus aux Administrateurs.

8) Nomination des membres du Conseil d'Administration

9) Désignation du commissaire aux comptes

10) Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2022R01185SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société ALMES S.A

GP1 Km 12 Ezzahra

Matricule fiscal : 5381/A/P/M/000

Messieurs les actionnaires de la société ALMES S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 6/6/2022 à 9H au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Examen des états financiers de la société au 31/12/2021.

2) Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2021.

3) Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4) Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2021.

5) Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6) Affectation de résultat de l'exercice 2021.

7) Fixation de Jetons de présence.

8) Quitus aux Administrateurs.

9) Nomination des membres du Conseil d'Administration

10) Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2022R01186SANB3

SOCIETE FOUNDERS CAPITAL PARTNERS, S.A

Siège social : GP1 Km 12, Ezzahra

Capital social : 821 000 000 Dinars

Identifiant Unique : 1062980 W

Sur décision du conseil d'administration réuni le 27/4/2022, les actionnaires de la Société FOUNDERS CAPITAL PARTNERS sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui sera tenue le mercredi

8/6/2022 à 14H30 au siège social de la Société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Examen des états financiers de la société, au 31/12/2021.

2) Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société, au titre de l'exercice 2021.

3) Lecture du rapport général du commissaire aux comptes relatif aux états financiers de la société, au 31/12/2021.

4) Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2021.

5) Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6) Affectation du résultat de l'exercice 2021 et distribution des dividendes.

7) Fixation des jetons de présence des Administrateurs pour l'exercice 2021.

8) Quitus aux membres du Conseil d'Administration.

9) Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Les documents destinés à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle seront tenus à la disposition des actionnaires, durant le délai légal, au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2022R01187SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

LYCEE FRANÇAIS INTERNATIONAL DE SOUSSE

"L.F.I.S MHAMED DRISS"

S.A au capital de 13.000.000 DT

R.N.E : 16 37287 A A M 000

Siège social : Hôtel Kantaoui Bay - Hammam Sousse

Le Conseil d'Administration du Lycée Français international de Sousse «L.F.I.S MHAMED DRISS» sis à technopole Sousse réuni le mardi 26 avril 2022, invite les actionnaires à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 10 juin 2022 à onze heures (11H00) au lycée Français International à la technopole Sousse à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la procédure et le délai de la convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire pour l'exercice 2021.

2. Lecture du Rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de l'exercice 2021 et approbation du rapport ainsi que des états financiers y afférant.

3. Lecture des Rapports général et spécial des commissaires aux comptes sur les Etats financiers relatifs à l'exercice 2021.

4. Approbation des opérations et des conventions règlementées prévues par les articles 200 et 475 du code des Sociétés Commerciales.

5. Affectation des Résultats de l'exercice 2021.

6. Quitus aux Administrateurs pour la gestion 2021.

7. Renouvellement des mandats des administrateurs du Conseil d'administration

8. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

9. Pouvoir de formalités juridiques.

2022S00536SANB3

Convocation

MARBRERIE ET MATERIAUX DU SUD "MASUD"

SA au capital de 1.000.000 DT

Route de Gabès Km 4 Sfax

RNE : N°0003842A

Messieurs les actionnaires de la société Marbrerie et Matériaux du Sud «MASUD» sont convoqués en assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le samedi 4 juin 2022 à midi, au siège social sis à la route de Gabès km 4 à Sfax, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'administration sur l'exercice 2021.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur le même exercice.

- Approbation s'il y a lieu, de ces rapports et des états financiers.

- Quitus aux Administrateurs pour leur gestion au 31/12/2021.

- Affectation des résultats.

- Questions diverses.

2022X00549SANB3

Convocation à l'assemblée générale annuelle

SOCIETE KRICHEN GALVANOPLASTIE 'SKG'

SA au capital social de 2 725 000 DT

Siège social : route de l'aéroport km 4,5 Sfax

MF : 18365 T/A/M/000

Identifiant unique : 0018365T

CNSS : 126356-62

Les actionnaires de la société KRICHEN Galvanoplastie «SKG» sont convoqués en assemblée générale annuelle, au siège social le samedi 28 mai 2022 à partir de 10 h à la route l'aéroport km 4.5 zone industrielle Sfax, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture des rapports du commissaire aux comptes,

2. Approbation du rapport établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2021,

3. Approbation des états financiers de la société de l'exercice 2021,

4. Affectation des résultats de l'exercice 2021,

5. Approbation des conventions réglementées régies par l'article 200 (nouveau) et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales,

6. Quitus aux membres du conseil d'administration et au Président Directeur Général,

7. Jetons de présence pour l'exercice 2021,

8. Election des nouveaux membres du conseil d'administration,

9. Renouvellement de la mission du commissaire aux comptes,

10. Questions diverses,

11. Pouvoirs pour formalités.

Le conseil met à la disposition des actionnaires au siège social de la société le texte du projet des résolutions proposées à l'assemblée, le rapport du conseil d'administration, les états financiers de l'exercice clos

le 31/12/2021, les rapports du commissaire aux comptes ainsi que la liste des actionnaires.

2022X00556SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 6 Juin 2022

Société Addiwan de Production Audio-visuelle

S.A au capital de 1 365 000 Dinars

Siège social : route de Téniour km 5 - Immeuble Jammoussi - Chihia - Sfax

MF : 1314606 B/A/M/000

Les actionnaires de la société Addiwen de Production Audio-visuelle sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire de leur société, qui se tiendra le 6 juin 2022 à 15 heures, au siège social de la société sise à la route de Teniour Km 5 - Immeuble Jammoussi - Sfax, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du mode de convocation;

2. Discussion de l'application de l'article 388 du code des sociétés commerciales ;

3. Lecture et approbation des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes de la société;

4. Délibération(s) sur l'augmentation du capital de la société

5. Modification et mise à jour des statuts de la société;

6. Pouvoirs pour formalités.

2022X00557SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 11 juin 2022

AL WAKIAHSA

Au capital de 20 000 dt

Siège social : 60 Avenue Habib Bougatfa Bardo

RC : B0144692010

MF : 1139495/H/000/M/A

Les actionnaires de la société AL WAKIAH S.A sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire du 11 juin 2022 à 10 heures au siège de la société.

Ordre du jour :

- Lecture et approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2021.

- Lecture et approbation du rapport du commissaire aux comptes.

- Quitus au conseil d'administration.

- Questions diverses.

2022401148SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société de Promotion Touristique du Kef

SA au capital de 6 500 000, 000 dinars

Siège social : Rue Lac Léman Résidence 2001 Bloc Prima A Bureau 22

Identifiant unique : 1374355J

Messieurs les actionnaires de la Société de Promotion Touristique du Kef, sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le jeudi 2 juin 2022 à 11h au siège de la société sise au Kef, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport de gestion au titre de l'exercice 2021;

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2021;

3- Lecture et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2021, arrêtés par le conseil d'administration;

4- Approbation des conventions règlementées prévues à l'article 200 du code des sociétés commerciales conclues au cours de l'exercice 2021;

5- Affectation du résultat de l'exercice 2021;

6- Fixation du montant des jetons de présence au titre de l'exercice 2021;

7- Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2021; et

8- Pouvoirs en vue des formalités.

2022401151SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société OMNIUM INVEST

S.A. au capital de 6 000 000 dinars

Siège social : Rue de la Feuille d'Erable, "Résidence Le Palmier du Lac", 3ème Etage 1053 Les Berges du Lac 2

RNE : 970217N

CNSS : N°252894-15

Messieurs les actionnaires de la Société OMNIUM INVEST sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le jeudi 16 juin 2022 à 10 heures au siège de la Société sis à la Rue de la Feuille d'Erable, «Résidence Le Palmier du Lac», 3ème Etage 1053 Les Berges du Lac 2, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport d'activité relatif à l'exercice 2021.

- Lecture des rapports Général et Spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021.

- Approbation des états Financiers relatifs à l'exercice 2021.

- Affectation des résultats de l'exercice 2021,

- Quitus aux administrateurs.

- Questions diverses.

2022401152SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

INSTITUT SUPERIEUR PRIVE D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES DE TUNIS

«I.A.E TUNIS»

Société anonyme

Au capital de 2.000.000 Dinars Tunisiens

Siège social : 95 Rue de Palestine, Belvédère, Tunis 1002

MF : 1360212W/A/M/000

RC : B01149122014

CNSS : 553372-84

Messieurs les Actionnaires de l'Institut Supérieur Privé d'administration de Tunis "IAE TUNIS" sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 27 mai 2022 à 10 heures du matin au siège de la société, à l'effet de délibérer sur les questions portées sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2021

- Lecture du rapport général et rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021

- Approbation des états financiers au 31-12-2021 et quitus aux administrateurs.

- Affectation des résultats au titre de l'exercice 2021

- Autorisation du Directeur Général de IAE Tunis pour signer le contrat d'achat d'un fonds de commerce propriété de la société ALINARA.

2022401154SANB3

DIVERS

Avis au public

Avis de perte

Madame Alia bent Mohamed Azzi domiciliée au 8 avenue Mohamed Ali Akid cité olympique Tunis titulaire de la carte d'identité n°04019959 annonce la perte du titre de propriété mis à jour le 17 septembre 2019 sous le n°27672, titre numéro 159673 Tunis.

2022R01156DIVD2

Avis

Mme Zahia Trabelsi annonce, son numéro de carte 01062488, que sa propriété en commune, qui est représentée parcelle de terrain planté de racines de 32 oliviers, et parcelle de terrain des racines de 55 olives et de 11 oliviers n'a pas encore été planté situé au 20 km de Sfax route Agareb Sfax m'ont été perdus et elle a l'intention d'en obtenir un deuxième exemplaire original qui remplace le perdus. Toute opposition doit être adressée au bureau du notaire Mr Houidi Arafet situé à la rue Sidi Belhsan Sfax dans un délai de 30 jours à partir de cette publication au journal officiel de la République Tunisienne, et aucune objection n'est acceptée après le délai susmentionné.

2022X00543DIVD2

Avis

Mme Fatma Trabelsi annonce, son numéro de carte 01300837, que son titre de propriété en commune, qui représente une parcelle de terrain planté de racines de 32 oliviers, et parcelle de terrain des racines de 55 olives et de 11 oliviers n'a pas encore été planté situé à 20 km de Sfax route Agareb Sfax est perdu et elle a l'intention d'en obtenir un deuxième exemplaire original qui remplace le perdu. Toute opposition doit être adressée au bureau du notaire Mr Houidi Arafet situé à rue Sidi Belhsan Sfax dans un délai de 30 jours à partir de cette publication au journal officiel de la République Tunisienne, et aucune objection n'est acceptée après le délai susmentionné.

2022X00544DIVD2

Avis

Les héritiers de Zahia Dammak annonce qu'elle possède la moitié indivise d'un terrain de 2815 m², situé à la route Mahdia Km 10 Sfax provenant par l'acte d'achat qui était fait le 16 novembre 1990 enregistré à Sfax le 28 Mai 1991 n°2586 rédigé par les deux notaires Ahmed Khlif et Mohamad Anwer Slami, ils ont perdu l'acte de possession et ils désirent se faire délivrer une autre copie originale. Tout contestant devra s'adresser au notaire Dammak Mounir sis à sakiet eddeir Sfax et ce, dans un délai de 30 jours à partir de la date de parution de cet avis.

2022X00551DIVD2

Avis

Monsieur Abdessalem Ben Mohamed Ben Hassan Douzi titulaire de la C.I.N n°08755997 déclare avoir perdu ses deux Titres de Propriété d'un terrain ouest nu ayant surface de 420 mètres carrés et maintenant bâti d'un logement d'habitat sis à la Route de Gabès mil 10 foret de Sfax limitée par Mgaith et Mohamed fils Hédi Bahri coté Sud et Est, Passage de six mètres pour son entrée et Abdelmajid Bahri derrière passage coté Nord et Mouldi Abidi coté Ouest - Acquis par une partie par acte notarié datant du 26/10/1997 enregistré à la Recette de Sfax le 5/11/1997 n°5936 rédigé par les notaires de Sfax Mahmed Ali Karray et Kais Karray. L'autre partie par acte de donation datant du 27/3/2008 enregistré à la Recette de Sfax Rue Arbi Zarrouk le 29/3/2008 n°M015165 rédigé par les notaires de Sfax Neji Baklouti et Mohamed Fakhfekh. Il désire extraire un autre titre de chacun au lieu des deux titres perdus. Toute opposition ou réclamation doit être déposée auprès de l'Etude de Me Neji Baklouti Notaire domicile élu Avenue Okadh BP 77 code postal 3023 Oued Rmal Sfax dans un délai limite et qui ne dépasse pas soixante-dix (70) jours à partir de la publication au JORT et qui a été au journal le Temps du 6/5/2022 n°15639.

2022X00552DIVD2

Avis

Mr Zouheir Ben Mohamed Ben Taieb Gassara informe le public que son titre de propriété concernant un terrain de sup 535 m² sise à la route de Mahdia km 8.5 Sfax, est perdu et qu'il désire avoir une deuxième copie originale. Les oppositions se présentent devant Mr Abid Zouhir notaire à Sfax aux cours de 30 jours de cette publication.

2022X00553DIVD2